

Version administrative : En cas de contradiction entre la version administrative et la version officielle, la version officielle prévaut.



AVIS PUBLIC

Avis est donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 12-26 modifiant le schéma d'aménagement et de développement durable, se tiendra comme suit :

Date : 10 mars 2026

Heure : 16 h 30

Lieu : Salle Memphré, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Qc

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et de développement durable par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

Le projet de règlement 12-26 vise à :

- **Intégrer la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant une inclusion et une exclusion de même superficie sur le territoire de la Ville de Magog**

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, au bureau de la MRC situé au 455 rue MacDonald à Magog, ou sur le site internet de la MRC (www.mrcmemphremagog.com).

Donné et signé à Magog, ce 23 février 2026

Dominick Faucher
Greffier-trésorier